

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, au bureau de l'arrondissement de Greenfield Park, 156, boulevard Churchill, Longueuil, sous la présidence de Sylvain Joly.

Présences :

Sylvain Joly
Eric Normandin
Susan Rasmussen

Autre présence :

Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale

1. OUVERTURE

GP-241104-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint et la séance ouverte.

GP-241104-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-241104-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

GP-241104-1.4

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK TENUE LE 7 OCTOBRE 2024

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 7 octobre 2024 à 19 h 30, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

GP-241104-2.1

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 16 SEPTEMBRE 2024 (SD-2024-2649)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 16 septembre 2024.

GP-241104-2.2

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 2 OCTOBRE 2024 (SD-2024-2728)

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 2 octobre 2024.

GP-241104-2.3

ADOPTION DE LA VERSION RÉVISÉE DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES (SD-2024-2355)

Il est proposé d'adopter la version révisée de la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes*.

Susan Rasmussen, appuyée par Sylvain Joly, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Eric Normandin et Sylvain Joly.

Vote contre cette proposition : Susan Rasmussen.

En faveur : 2 Contre : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

3. COMMUNICATIONS

4. FINANCES

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

GP-241104-6.1**AUTORISATION DE LA RECONDUCTION DU CONTRAT APP-19-251 POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES ORDURES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK (SD-2024-2460)**

Il est proposé d'autoriser la reconduction du contrat APP-19-251 pour la collecte et le transport des ordures dans l'arrondissement de Greenfield Park, pour une période débutant le 1^{er} avril 2026 et prenant fin le 31 mars 2027, adjugé à GFL Environmental inc., pour un montant de 193 951,87 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

Le tout conditionnellement à ce que les dépenses découlant de ce contrat et relevant d'autres compétences soient autorisées et à l'autorisation, par le comité exécutif, de l'engagement des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-241104-6.2**AUTORISATION DE LA RECONDUCTION DE LA PARTIE DU CONTRAT APP-20-221 POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES RÉSIDUS VERTS (SD-2024-2688)**

Il est proposé d'autoriser la reconduction de la partie du contrat APP-20-221 pour la collecte et le transport des résidus verts, relevant de la compétence de l'arrondissement de Greenfield Park, pour la période du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027, adjugé à Services Ricova inc., pour un montant de 109 925,19 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

Le tout conditionnellement à ce que les dépenses découlant de ce contrat et relevant d'autres compétences soient autorisées et à l'autorisation, par le comité exécutif, de l'engagement des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS**8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES****GP-241104-8.1****AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2008-13 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE EN MATIÈRE D'URBANISME (SD-2024-2683)**

Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement sera déposé pour modifier le *Règlement GP-2008-13 établissant la tarification applicable en matière d'urbanisme*.

GP-241104-8.2**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT GP-2024-164 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2008-13 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE EN MATIÈRE D'URBANISME (SD-2024-2683)**

Sylvain Joly dépose le projet de *Règlement GP-2024-164 modifiant le Règlement GP-2008-13 établissant la tarification applicable en matière d'urbanisme*.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

GP-241104-10.1

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À LA PLANTATION ET À LA CONSERVATION D'ARBRES ET À LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE SITUÉE AU 207, RUE OAK (SD-2024-2676)

Il est proposé :

1° d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à la plantation de deux arbres, à la conservation d'un arbre et à la construction d'une habitation unifamiliale de structure isolée située au 207, rue Oak, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 2 octobre 2024;

2° d'exiger, comme condition préalable à la délivrance du permis de construction, le dépôt d'une garantie financière d'un montant de 6 648 \$ pour garantir la réalisation complète des travaux de conservation et de plantation d'arbres, ainsi que la réalisation complète de l'aménagement paysager, le tout conformément à ce plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Le requérant doit déposer sa demande de permis de construction dans un délai de 24 mois suivant l'adoption de cette résolution, autrement la résolution et les droits qui en découlent deviennent sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

GP-241104-12.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

GP-241104-12.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 46.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de l'arrondissement,

Sylvain Joly

Carole Leroux